



OFFRE RÉGIONALE DE FORMATION

Santé et sécurité au travail :
des formations à votre service



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bretagne

Vous êtes dirigeant, encadrant, chargé de sécurité, représentant du personnel, animateur d'un projet de prévention... ces formations vous permettront d'acquérir des connaissances et compétences en santé et sécurité au travail.

Formations organisées et animées par la Carsat Bretagne

(sauf formations mises en œuvre par l'INRS)

Fondamentaux en santé et sécurité au travail

Dirigeants d'entreprise: appréhender les enjeux de la prévention pour l'entreprise	2 jours
Prévenir les risques professionnels dans l'entreprise	3 jours
Acquérir les compétences en prévention dans sa fonction de tuteur	1 jour
Maîtrise d'ouvrage: intégrer la prévention dans vos projets de construction	1 jour
Obtenir des compétences de base en prévention	2 jours
Acquérir des bases en prévention des risques professionnels (autoformation en ligne) INRS	env. 8 h
Analyser un accident de travail (*)	2 jours
Analyser des situations de travail par l'approche ergonomique	3 + 4 + 1 jours

Risques spécifiques

TMS	Initier, piloter et manager son projet de prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)	1 jour
Risques psychosociaux	Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux (*)	3 jours
Risque chimique	Évaluer et prévenir le risque en entreprise à l'aide de l'outil SEIRICH	2 + 1 jours
Explosion	ATEX: prévenir les risques liés aux atmosphères explosives	1 + 1 jours
Risque routier	Prévenir le risque routier en entreprise	2 + 1 jours
Échafaudage	Déployer les formations échafaudages R408 et/ou R457	1 jour

Secteurs d'activités spécifiques

Travail temporaire	Appréhender les enjeux de la prévention dans l'intérim	2 jours
--------------------	--	---------

Formations réalisées par des organismes de formation habilités par le réseau Assurance Maladie - Risques professionnels et l'INRS

Fondamentaux en santé et sécurité au travail

Assurer sa mission de salarié désigné compétent en santé et sécurité au travail	3 jours
Évaluer les risques professionnels (*)	3 jours
Devenir sauveteur secouriste du travail (SST)	12 h

Risques spécifiques

TMS	Devenir personne-ressource du projet de prévention des TMS de l'établissement	2+2+1 jours
	Devenir chargé de prévention des TMS de l'établissement	2+1 jours
Risques liés à l'activité physique	Assurer les conditions de réussite d'une formation action prap	1 jour
	Devenir acteur prap - industrie, BTP, commerce	1 + 1 jours
	Devenir acteur prap - sanitaire et social	2 + 1 jours
Risques psychosociaux	S'initier à la prévention des risques psychosociaux	2 jours
Échafaudages R 408 / R 457	Monter, utiliser et/ou réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied (**)	0,5 à 3 jours
	Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance des échafaudages de pied	2 jours
	Monter, vérifier et utiliser des échafaudages roulants	2 jours
Conduite d'engins	Obtenir le CACES* (Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)	durée variable
Amiante sous-section 4	Formation des encadrants techniques, encadrants de chantiers ou opérateurs de chantiers (**)	2 à 5 jours
Espaces confinés	Obtenir la certification Catec* Surveillant et/ou intervenant	1 jour

Secteurs d'activités spécifiques

Aide et soins à domicile	Développer et manager la prévention des risques dans sa structure	1 jour
	Devenir animateur prévention	2 + 1 jours
	Devenir acteur prévention secours	2 + 1 jours
Hébergement et accueil des personnes âgées	Développer et manager la prévention des risques dans sa structure	1 jour
	Devenir animateur prévention (*)	4 + 2 jours
Transport routier	Développer et manager la prévention des risques professionnels dans son entreprise	1 jour
	Devenir animateur prévention du transport routier (*)	4 + 2 jours
	Devenir acteur prévention secours dans le secteur du transport routier de marchandises	2 + 1 jours
	Devenir acteur prévention secours dans le secteur du transport routier de voyageurs	2 + 1 jours

Formations de formateurs

Réalisées par l'INRS ou des organismes habilités pour déployer les dispositifs ci-dessus. Pour se renseigner : http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html	durée variable
--	----------------

Formations conformes aux référentiels nationaux de compétences élaborés par le réseau Assurance Maladie - Risques professionnels et l'INRS.

(*) Ces formations nécessitent, en pré-requis obligatoire pour les stagiaires, d'avoir acquis des compétences via un autre dispositif de formation.

(**) Ces dispositifs intègrent différentes formations.

Pour en savoir plus, consultez notre site internet : www.carsat-bretagne.fr
Rubrique "Entreprises"/"Notre offre de formation continue"

Carsat Bretagne
Direction des Risques Professionnels
Pôle Ergonomie - Formation

236 rue de Châteaugiron
35030 Rennes Cedex 9

3679

Service gratuit
+ prix appel

drp.formation@carsat-bretagne.fr

Pour vous renseigner et vous inscrire: www.carsat-bretagne.fr
Rubrique "Entreprises"/"Notre offre de formation continue"



La Carsat Bretagne
est référencée
dans Datadock



Déclaration d'activité enregistrée sous le n°53.35.00020.35. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.